

AVIS DE CONVOCATION

Objet: **Assemblée Générale Mixte le mercredi 20 juin 2018**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que les Actionnaires de CROWN SIEM sont convoqués **au siège de la CGECI, sis à la Maison de l'Entreprise, au Plateau, à l'Angle du Boulevard de la République et de l'Avenue Lamblin, le mercredi 20 juin 2018 à 9 heures** en Assemblée Générale Mixte conformément aux prescriptions légales et réglementaires pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017
2. Rapport du Président du Conseil d'Administration prévu par l'article 831-2 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE
3. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2017
4. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE
5. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017
6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017
7. Pouvoirs en vue des formalités

A titre extraordinaire

1. Fractionnement des actions
2. Modification corrélative des statuts
3. Pouvoirs en vue des formalités

La documentation relative à l'Assemblée Générale et prescrite par la loi sera tenue à la disposition des actionnaires quinze jours avant la tenue de ladite Assemblée, au siège social de **CROWN SIEM** ou auprès de la SGI BICI BOURSE sise à Abidjan Plateau, Rue Gourgas.

Le Conseil d'Administration